

Un apprentissage, un vrai

Les jeunes avec une déficience intellectuelle doivent pouvoir profiter d'une formation initiale professionnelle de qualité s'ils veulent entrer sur le marché primaire du travail. Dominik Settelen a une chance rare: il fait un apprentissage AFP. Trop peu de jeunes avec un handicap peuvent suivre un chemin menant vers une place intégrée de travail.

Texte: Susanne Schanda – Photos: Dominik Labhardt

Dominik Settelen regarde avec un brin de fierté les fleurs qui poussent sous la serre de la pépinière Allemann. Il nous explique: «Les jaunes là-bas, ce sont des primevères et les violettes ici des pétunias.» Durant sa formation en horticulture, le jeune homme de 18 ans doit apprendre 200 noms de fleurs – en allemand et latin. Il doit aussi en connaître la provenance, à quelle famille de plantes elles appartiennent et bien d'autres choses encore. «Il a une très bonne mémoire», dit son maître d'apprentissage et patron Rolf Allemann. La pépinière se trouve dans le canton de Soleure. L'entreprise compte 36 employés. Parmi eux, on compte aussi le patron, sa femme, son fils et, actuellement, 6 apprentis. Dominik Settelen est en plein milieu de son apprentissage de deux ans, une initiale avec attestation fédérale de formation professionnelle (AFP). Un jour par semaine, il se rend à l'école professionnelle, où il est accompagné par un pédagogue spécialisé qui l'aide à assimiler le contenu et simplifie certains textes. Ce dont profitent aussi les autres élèves. Le week-end, sa maman le soutient aussi en lui faisant répéter les matières scolaires. Les quatre jours restant de la semaine, il apprend dans la pépinière comment planter fleurs et arbustes, mettre en pot, couper et aussi prendre des commandes.

Le jeune Dominik Settelen est porteur d'une trisomie 21. Mais il n'est pas plus ou moins soutenu que les autres apprentis. Et c'est bien ainsi, car il est ambitieux et ose prendre des initiatives. Pour lui et ses parents, il était évident qu'après neuf ans d'une scolarité intégrée réussie, on lui donnerait la chance de faire un apprentissage conventionnel. Mais l'office de la formation professionnelle du canton de Bâle-Campagne – canton où Dominik a fait sa scolarité – s'est montré plus que sceptique. Il a carrément demandé si un apprentissage normal était vraiment nécessaire pour le jeune homme, rapporte Stephan Settelen, le père de Dominik. «Si nous avions écouté les autorités, Dominik aurait sans doute décroché un apprentissage AI d'une année dans une institution pour personnes handicapées et serait resté là-bas.»

Un engagement fort des parents

Les parents de Dominik ont donc décidé de prendre les choses en main. Ils ont cherché une place d'apprentissage dans le marché primaire du travail pour leur fils. Ils ont dû faire preuve de persuasion et de persévérance. Ils se sont souvent heurtés à des réserves.



A la pépinière Allemann, le jeune homme a d'abord pu faire un stage. Puis les parents ont demandé s'il pouvait faire une année de préapprentissage (une 10^e année) chez eux. Le patron a alors réuni toute l'équipe pour discuter de ce que pourrait signifier d'engager un jeune apprenti porteur d'une trisomie 21 au sein de l'entreprise. «Nous sommes arrivés à la conclusion que cela est possible dans une entreprise comme la nôtre», dit Rolf Allemann. «Et puis Dominik a su nous convaincre avec sa nature ouverte.» L'école professionnelle a également réagi positivement et a volontiers accueilli le jeune homme. Parce que la pépinière se trouve sur le canton de Soleure, c'est l'office de la formation professionnelle de ce canton qui a autorisé le contrat d'apprentissage.

Lors de sa 10^e année, Dominik Settelen passait trois jours par semaine au sein de l'entreprise pour l'apprentissage pratique et deux jours par semaine à l'école. L'apprentissage pratique signifiait aussi apprendre les relations avec autrui, l'ordre et la discipline. Cette année a sans aucun doute été décisive pour préparer le jeune homme à l'apprentissage.

Sur toute la ligne

«Déjà lors de la 10^e année, nous avons pensé qu'il pourrait réussir un AFP, parce qu'il a montré qu'il le voulait et qu'il avait du plaisir à travailler», dit le patron. Comme tous les apprentis, Dominik Settelen a dû faire un test interne. Pour le maître d'apprentissage, le jeune homme a énormément progressé durant cette première année. «Il est physiquement plus fort qu'au début et peut suivre le rythme sans problème. Et il a pris confiance en lui, fier de son travail. Et puis, il a su s'intégrer dans l'équipe», ajoute le patron. Le fait que ses résultats scolaires varient entre bien et très bien ne l'étonne plus.

Ce succès n'a rien d'évident. Outre la volonté et les talents de Dominik, l'engagement inconditionnel de ses parents, des pédagogues spécialisés ainsi qu'une attitude ouverte et disponible de l'école et des collègues sont nécessaires. Il faut de plus une communication ouverte entre les différentes parties – apprentis, entreprise, pédagogues spécialisés, parents et école. Aucuns des nombreux tests et examens n'est adapté pour le jeune homme. Et il va de toute vraisemblance passer son apprentissage AFP l'année prochaine... Un succès sur toute la ligne.

Système de parrainage

Mais la question demeure: que se passe-t-il avec les autres jeunes avec un handicap mental qui sortent de l'école ordinaire et qui cherchent un apprentissage? Tous les parents n'ont pas les ressources pour s'engager de façon aussi déterminée comme ceux de Dominik. Cette question, Stephan Settelen se la pose aussi. Il pourrait s'imaginer une sorte de système de parrainage, par exemple avec des personnes à la retraite qui accompagneraient des jeunes durant un apprentissage ordinaire. «Après l'école ordinaire, il faudrait que la formation se passe au sein d'une entreprise du marché primaire à

chaque fois que cela est possible. Car une fois qu'un jeune ou une jeune s'engage dans un apprentissage AI, il lui est nettement plus difficile de trouver par la suite un emploi sur le marché primaire du travail», dit-il. ●



Dominik Settelen et son maître d'apprentissage, Rolf Allemann.

Intégration professionnelle

Engagement d'insieme

insieme s'engage en faveur de l'intégration professionnelle et une formation professionnelle de qualité pour les personnes avec une déficience intellectuelle.

En 2011, insieme a lancé avec l'association cerebral et Procap Suisse la pétition «Formation pour tous» contre les mesures d'économie du Conseil fédéral. En mars 2015 le Conseiller fédéral Alain Berset a réagi et réaffirmé qu'il n'entendait rien changer aux pratiques en cours. Et cela bien que le Conseiller fédéral place l'insertion professionnelle au cœur du développement de l'AI. insieme s'appuie maintenant sur les interventions de Christine Bulliard-Marbach et Christian Lohr. Adoptées début juin par le Conseil national, elles demandent plus de transparence au niveau des apprentissages AI et d'éclaircir d'un point de vue juridique si le refus d'une seconde année de formation pour les jeunes avec handicap est vraiment conforme à la loi. C'est maintenant au Conseil fédéral de jouer.

Guide pour les parents

La publication insieme «Guide: éducation – emploi – formation professionnelle pour les personnes avec un handicap mental» vous informe.

Disponible sur le shop d'insieme Suisse: www.insieme.ch > insieme > Shop & publications ou via notre secrétariat: 031 300 50 20.

Plus d'informations sur: www.insieme.ch > Engagement politique > Intégration professionnelle